



# COMMUNICANTES

---

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

---

Numéro 93 – Octobre 2015 - 1 euro

## EDITORIAL

---

### PAR LE ROSAIRE, ON PEUT TOUT OBTENIR !

Mes bien aimés paroissiens,

Le dimanche 4 octobre, s'est ouvert à Rome la deuxième session du synode sur la famille, qui durera jusqu'au 25 octobre.

Ce n'est que dans un an, à l'occasion de la publication par le pape de l'instruction post-synodale, que nous en aurons les véritables conclusions magistérielles.

Comme vous le savez, les enjeux de ce synode sont essentiels et c'est la raison pour laquelle je ne peux que vous demander et vous encourager à prier avec beaucoup de ferveur en ce mois du Rosaire.

Priez tout particulièrement le chapelet ou une dizaine de chapelet en famille et à cette importante intention.

Ne nous laissons pas déstabiliser ou scandaliser par avance par les propos des médias. Il y aura ces jours-ci beaucoup d'agitations médiatiques pour essayer de faire pression sur le synode, agitations qui d'ailleurs ont déjà commencé.

Ces derniers jours, des cardinaux et des évêques ont pu s'inquiéter des manigances et des moyens de pression de certains pour tenter d'influencer le synode.



L'enseignement du Christ est immuable. Il ne peut donc changer au gré des vicissitudes du temps, des lieux et des personnes !

Un synode peut éclairer un point de doctrine, le souligner ou définir une attitude pastorale. Mais un synode ne peut certainement pas changer la Vérité enseignée par le Christ et son Eglise depuis vingt siècles.

Nous sommes catholiques et donc plein d'espérance et de confiance en Dieu. Ce que nous demande l'Eglise en ce mois d'octobre, c'est de nous tourner vers Notre-Dame par la prière du chapelet et d'honorer Marie comme celle qui nous obtient et nous obtiendra les victoires dans les situations les plus difficiles.

Le rosaire c'est l'arme des combats de Dieu, une arme toute pacifique qui a été à toutes les époques l'instrument des cœurs apostoliques. « Par le rosaire on peut tout obtenir ; tant que le rosaire sera médité, Dieu ne pourra abandonner le monde et l'Eglise. Il n'y a certainement pas de prière qui soit plus agréable à Dieu que le rosaire. » (Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus)

Prions donc Notre-Dame du rosaire, Notre-Dame de la Victoire, pour que la famille catholique soit toujours un modèle et un idéal pour les hommes et les femmes de tous les temps.

Abbé Brice Meissonnier, fssp  
*Supérieur*

# PRIERE POUR LA FAMILLE

Père du Ciel, vous nous avez donné comme modèle de vie la Sainte Famille de Nazareth.

Aidez-nous, Père très aimant, à faire de notre famille une autre famille de Nazareth, où l'amour, la paix et la joie règnent ; faites qu'elle soit profondément contemplative, intensément eucharistique et vibrante de joie.

Aidez-nous à rester ensemble dans la joie et la souffrance à travers la prière en famille.

Apprenez-nous à voir Jésus dans les membres de notre famille et en particulier à découvrir votre visage caché dans leur pauvreté.

Que le Cœur eucharistique de Jésus rende nos cœurs doux et humbles comme le Sien, et aidez-nous à accomplir nos devoirs familiaux dans la sainteté.

Faites que nous puissions nous aimer les uns les autres comme Dieu aime chacun de nous davantage, en nous pardonnant mutuellement comme Vous nous pardonnez nos péchés.

Aidez-nous, Ô Père très aimant, à accepter tout ce que Vous nous donnez et à donner tout ce que vous nous prenez avec un grand sourire. Cœur immaculé de Marie, cause de notre joie, priez pour nous. Saint Joseph, priez pour nous. Saints anges gardiens, soyez toujours avec nous, guidez-nous et protégez nous.

Ainsi soit-il.

*Bienheureuse Teresa de Calcutta*



# TOLKIEN NOUS REVELE LE SECRET D'UN MARIAGE HEUREUX

*Une lettre que le célèbre écrivain britannique envoya à son fils dévoile un aspect inédit de l'auteur du « Seigneur des anneaux ».*

J.R.R. Tolkien était un romantique. Quand il rencontra sa future femme Edith, à l'âge de 16 ans, ce fut le coup de foudre, et instantanément il entreprit de lui faire une cour informelle. Mais lorsque le prêtre qui était son tuteur découvrit sa romance, il lui interdit tout contact avec Edith avant d'avoir atteint ses 21 ans, afin de ne pas le distraire de ses études. Tolkien obéit à contrecœur. Pendant cinq longues années, il attendit celle qu'il savait être son âme sœur. Le soir de ses 21 ans, il écrivit une lettre à Edith, lui déclarant son amour et lui demandant sa main. Une semaine plus tard, ils étaient fiancés.

Toute sa vie, Tolkien écrivit des poèmes d'amour à sa femme, et dans ses lettres à ses amis, il parlait d'elle en termes enthousiastes. Mais l'hommage le plus célèbre et le plus durable pour sa femme bien-aimée fut peut-être de tisser leur roman d'amour dans la mythologie de la Terre du Milieu, à travers l'histoire de Beren et Luthien. Difficile de trouver un hommage plus émouvant.

Il écrivit à son fils Christopher : « Je n'ai jamais appelé Edith 'Luthien' – mais elle était la source de l'histoire qui, avec le temps, devint la pièce maîtresse du Silmarillion. Elle fut d'abord conçue dans une petite clairière au milieu des bois à Roos, dans le Yorkshire (où je commandais alors un avant-poste de la Garnison de Humber en 1917, et elle avait pu me rejoindre pendant quelques temps). À cette époque, ses cheveux étaient noirs comme du jais, sa peau claire, ses yeux brillants comme tu ne les as jamais vus, et elle pouvait chanter et danser ».

Même dans la mort, Tolkien ne voulut pas quitter son Edith. Il est enterré à côté d'elle sous une unique pierre tombale, sur laquelle sont gravés les noms de Beren et Luthien.

## *L'amour réel implique le renoncement à soi-même*

J.R.R. Tolkien a connu 55 ans de bonheur dans le mariage. À l'opposé, le taux de divorce à l'heure actuelle atteint des sommets choquants, et certains abandonnent même le mariage monogamique en assurant qu'il n'est tout simplement ni possible ni sain. Qu'est-ce que Tolkien a fait que ne font pas tant de mariages ? Comment s'y est-il pris ? La réponse est simple : il avait compris que l'amour réel implique le renoncement de soi-même.

La notion moderne d'amour se réduit au seul sentiment, et se focalise en premier lieu sur le soi. Si quelqu'un vous attire, s'il fait battre votre cœur plus vite, alors vous pouvez dire que vous êtes amoureux, selon les critères de notre temps. Même s'il était profondément attaché à sa femme, Tolkien rejetait cette idée superficielle de l'amour. Il adoptait la vision catholique du véritable amour comme étant tourné vers l'autre – quelque chose qui exige de sacrifier ses instincts naturels et qui est un acte de volonté déterminé.

Pour illustrer les vues profondes de Tolkien sur l'amour conjugal, voici un extrait d'une lettre à son fils, Michael Tolkien. Elle révèle un aspect de Tolkien qui n'est pas familier à beaucoup. Pour ceux qui n'ont qu'une notion ultra sentimentale de l'amour, ses mots peuvent choquer, voire être agressifs. Pourtant, il dit des vérités qui, une fois comprises et acceptées, peuvent apporter un bonheur véritable et durable au mariage. Voici une version abrégée de cette lettre.

« Les hommes ne le sont pas [monogames]. Les hommes ne le sont tout simplement pas. La monogamie est pour nous les hommes un exemple d'éthique 'révélée', en accord avec la foi, et non avec la chair. Cependant, un monde déchu est par essence un monde où l'on ne peut atteindre le meilleur par une libre jouissance ou par ce qu'on appelle 'l'accomplissement de soi' (joli mot qui désigne en général l'autocomplaisance, tout à fait opposée à l'accomplissement des autres), mais par l'abnégation, la souffrance. La foi en le mariage chrétien entraîne ceci : une grande mortification.

### *Le mariage est un combat*

Un homme chrétien ne peut y échapper. Le mariage peut aider à sanctifier et à diriger le désir sexuel vers son objet propre ; sa grâce peut l'aider

dans la lutte, mais la lutte n'en demeure pas moins. Le mariage ne le satisfera pas...

Aucun homme, si sincèrement qu'il ait aimé sa fiancée ou sa jeune épouse au début, ne lui est resté fidèle, dans son esprit et son corps, dans leur mariage, sans l'exercice délibéré et conscient de la volonté, sans abnégation. Trop peu d'hommes le savent— même ceux qui ont été élevés 'dans l'Église'. Quand la fascination disparaît, ou simplement s'étiole, ils pensent qu'ils ont commis une erreur, et qu'il leur faut encore trouver la véritable âme sœur. La véritable âme sœur s'avère trop souvent être la première personne sexuellement attirante qui passe. Quelqu'un qu'ils auraient en effet gagné à épouser si seulement... D'où le divorce, pour effacer le 'si seulement'. »

Et bien entendu ils ont tout à fait raison : ils ont commis une erreur. Seul un homme très sage, à la fin de sa vie, pourrait énoncer un jugement juste concernant la femme que, parmi toutes les possibilités, il aurait gagné à épouser ! Quasiment tous les mariages, même ceux qui sont heureux, sont des erreurs : dans le sens où presque certainement les deux partenaires auraient pu trouver des compagnons plus adéquats. Mais la véritable « âme sœur » est de fait celle avec laquelle vous êtes marié...

Comme je le disais, beaucoup de personnes pourraient se sentir offensées par la franchise de Tolkien sur le mariage. « Si tu aimes vraiment quelqu'un, pourraient-ils arguer, cela ne devrait pas être difficile de l'aimer ! Cela ne devrait pas être une lutte. Le mariage, une mortification ? C'est insultant ! Vous ne devez pas vraiment aimer votre femme. »

Car l'amour réel est un combat contre l'amour de soi. C'est une lutte contre notre nature déchue, très égoïste. C'est une mort qui donne la vie. Et n'importe quel homme qui est honnête avec lui-même admettrait que Tolkien a raison. Le combat pour la chasteté et la fidélité ne finit jamais, quel que soit l'amour que vous avez pour votre femme. L'essence de l'amour, c'est un acte de la volonté. Les sentiments vont et viennent dans le mariage. Ceux qui vivent un mariage heureux sont ceux qui ont choisi : choisi d'aimer leur femme plus qu'eux-mêmes, qui ont choisi de sacrifier leur désir éphémère pour un bonheur durable, qui ont choisi de donner plutôt que de prendre.

Et vous savez quoi ? Quand vous choisissez d'être fidèle, le bonheur viendra inévitablement. Et cependant, beaucoup abandonnent au moment où les choses deviennent difficiles — au moment précis où, s'ils choisissaient tout simplement d'être fidèles et de se battre, ils trouveraient le bonheur qui les attend au bout du tunnel. Comme l'écrivait G.K. Chesterton, un autre catholique heureux en mariage : « J'ai connu beaucoup de mariages heureux, mais aucun compatible. Tout le but du mariage est de combattre et de survivre au moment où l'incompatibilité devient incontestable. Parce que, de toute façon, l'homme et la femme, en tant que tels, sont incompatibles ».

La vraie joie et le bonheur durable dans le mariage sont possibles. Combien de mariage, y compris celui de Tolkien, l'ont prouvé. Mais nous ne connaissons jamais cette joie si nous restons centrés sur nous-mêmes. Vous devez, paradoxalement, vous oublier vous-mêmes pour trouver le bonheur que vous cherchez.

Messieurs, si vous voulez un mariage heureux et fidèle, vous devez mourir à vous-mêmes. Vous devez faire passer votre femme en premier. Vous devez l'aimer dans le sacrifice et le déni de soi— comme le Christ a aimé son épouse l'Église. Voilà le secret, simple, à côté duquel tant de monde passe.

*L.F.C*





## ORDO LITURGIQUE

### Octobre 2015 – Mois du Rosaire

**Dimanche 11 Octobre**

**Vingtième Dimanche après la Pentecôte, 2ème classe, vert**

Lundi 12 Octobre : de la férie, 4ème classe, vert.

Mardi 13 Octobre : St Edouard, Roi d'Angleterre, confesseur, 3ème classe, blanc.

Mercredi 14 Octobre : St Callixte 1er, pape et martyr, 3ème classe, rouge.

Jeudi 15 Octobre : Ste Thérèse d'Avila, vierge, 3ème classe, blanc.

Vendredi 16 Octobre : Ste Hedwige, veuve, 3ème classe, blanc.

Samedi 17 Octobre : Ste Marguerite Marie Alacoque, vierge, 3ème classe, blanc.

**Dimanche 18 Octobre**

**Vingt-et-unième Dimanche après la Pentecôte, 2ème classe, vert**

Lundi 19 Octobre : St Pierre d'Alcantara, confesseur, 3ème classe, blanc.

Mardi 20 Octobre : St Jean de Kenty, confesseur, 3ème classe, blanc.

Mercredi 21 Octobre : de la férie, 4ème classe, vert.

Jeudi 22 Octobre : de la férie, 4ème classe, vert.

Vendredi 23 Octobre : St Antoine-Marie Claret, évêque et confesseur, 3ème classe, blanc.

Samedi 24 Octobre : St Raphaël, archange, 3ème classe, blanc.

**Dimanche 25 Octobre**  
**Fête du Christ-Roi, 1ère classe, blanc**

Lundi 26 Octobre : de la férie, 4ème classe, vert.

Mardi 27 Octobre : de la férie, 4ème classe, vert.

Mercredi 28 Octobre : Sts Simon et Jude, apôtres, 2ème classe, rouge.

Jeudi 29 Octobre : de la férie, 4ème classe, vert.

Vendredi 30 Octobre : St Remy, Evêque de Reims et Apôtres des Francs, 3ème classe, blanc.

Samedi 31 Octobre : De la Sainte Vierge (*Salve sancta parens*), 4ème classe, blanc.

**Dimanche 1er Novembre**  
**Fête de tous les Saints, 1ère classe, blanc**

Lundi 2 Novembre : Commémoration de tous les fidèles défunts, 1ère classe, noir.

Mardi 3 Novembre : de la férie, 4ème classe, vert.

Mercredi 4 Novembre : St Charles Borromée, évêque et confesseur, 3ème classe, blanc.

Jeudi 5 Novembre : de la férie, 4ème classe, vert.

Vendredi 6 Novembre : de la férie, 4ème classe, vert.

Samedi 7 Novembre : De la Sainte Vierge (*Salve sancta parens*), 4ème classe, blanc.

**Dimanche 8 Novembre**  
**Vingt-quatrième Dimanche après la Pentecôte (5ème ap. l'épiph.),**  
**2ème classe, vert**

# BREVE HISTOIRE DE LA REFORME LITURGIQUE

« Quand nous regardons l'humanité qui nous entoure et que nous nous demandons si elle est disposée et apte à recevoir en elle cette vérité de la vie surnaturelle, évidemment pour beaucoup, la réponse ne peut être affirmative. Le monde surnaturel leur est devenu étranger, ne leur dit plus rien. C'est comme si les organes spirituels de la connaissance de vérités aussi hautes et salutaires étaient en eux atrophiés ou morts. On a prétendu expliquer un tel état d'âme par les défauts de la liturgie de l'Eglise ; on a cru qu'il suffirait de la purifier, de la réformer, de l'honorer pour voir ceux qui errent aujourd'hui retrouver le chemin des saints mystères. Qui raisonne ainsi montre qu'il a une conception très superficielle de cette anémie et de cette apathie spirituelle. Elle a des racines plus profondes. » Pie XII, allocution aux Curés et prédicateurs (17 février 1948).

« Il ne s'agit pas seulement de retouches à une œuvre d'art de grand prix mais parfois il faut donner des structures nouvelles à des rites entiers. Il s'agit bien d'une restauration fondamentale, je dirais presque d'une refonte et, pour certains points, d'une véritable nouvelle création. » Mgr Annibale Bunigni

« Ce qui s'est passé après le concile signifie tout autre chose : à la place de la liturgie fruit d'un développement continu, on a mis une liturgie fabriquée. On est sorti du processus vivant de croissance et de devenir pour entrer dans la fabrication. On n'a plus voulu continuer le devenir et la maturation organiques du vivant à travers les siècles, et on les a remplacés à la manière de la production technique par une fabrication, produit banal de l'instant. » Cardinal Ratzinger, Préface à l'édition française du Livre de Mgr Gamber, *Tournés vers le Seigneur*.

## I- Dom Guéranger, initiateur du Mouvement liturgique

Dom Guéranger a systématisé ses réflexions dans les Institutions liturgiques (3 volumes 1840-1851). Sa dénonciation de ce qu'il nomme "l'hérésie antiliturgique" – apports gallicans et jansénistes, influence protestante... – lui attire la faveur du clergé et l'hostilité d'une partie de l'épiscopat français.

C'est dans cette idée de renouveau de la liturgie qu'il décide de restaurer en France l'ordre de saint Benoît, supprimé à la Révolution française.

A cette fin, il acquiert un ancien prieuré bénédictin, à Solesmes, en décembre 1832.

Dom Guéranger est donc l'un des inspirateurs du mouvement que l'on appelle mouvement liturgique, poursuivi jusqu'au concile Vatican II. Ce mouvement n'avait absolument pas pour but de changer les rites de la messe mais il se donnait comme objectif de mieux faire connaître et aimer la messe traditionnelle, à la fois aux prêtres et aux fidèles.

À cette fin, Dom Guéranger entreprit notamment la « restauration » du chant grégorien médiéval, et donna avec la publication de *l'Année liturgique* un commentaire des textes de la liturgie.



## 1) Les racines de « l'hérésie anti-liturgique » : les réformateurs protestants

Dans son ouvrage *Les Institutions liturgiques*, Dom Guéranger s'attaque violemment aux protestants et à tous ceux qui changent la liturgie pour pouvoir atteindre la foi catholique : « Pour donner une idée des ravages de la secte anti-liturgiste, il nous a semblé nécessaire de résumer la marche des prétendus réformateurs du christianisme depuis trois siècles, et de présenter l'ensemble de leurs actes et de leur doctrine sur l'épuration du culte divin. Il n'est pas de spectacle plus instructif et plus propre à faire comprendre les causes de la propagation rapide du protestantisme. On y verra l'œuvre d'une sagesse diabolique agissant à coup sûr, et devant infailliblement amener de vastes résultats. »

La plupart des « réformateurs » avaient été prêtres ; ils avaient compris que l'essentiel résidait dans la messe ; que c'était plus contre la messe que contre la papauté qu'ils devraient diriger leurs attaques les plus vigoureuses. Les « réformateurs » eux-mêmes étaient très divisés sur la doctrine de l'eucharistie mais ils étaient unanimes dans la commune détestation de la messe comme sacrifice : « Une fois que nous aurons détruit la messe, alors, je l'affirme, nous aurons détruit toute la papauté » disait Luther.

La négation du caractère sacrificiel de la messe par les protestants impliquait évidemment le refus de l'idée catholique du sacerdoce. Là où il n'y avait ni victime, ni sacrifice, il n'y avait nul besoin de prêtre.

Tout comme Cranmer avait conçu un rite de la sainte cène débarrassé de toute idée de sacrifice au sens vrai du mot, il supprima du rite d'ordination des prêtres toute mention du pouvoir de consacrer : « Le Christ n'a établi aucune différence entre le prêtre et le laïc, en vertu de laquelle le prêtre ferait à la place du laïc oblation et sacrifice du Christ et mangerait seul le repas du Seigneur et le distribuerait et l'appliquerait comme bon lui semble » écrivait Cranmer. Autrement dit, le ministre n'est plus un prêtre, mais un président : il n'a aucun pouvoir que ne posséderait l'assemblée ; il n'agit que comme son représentant, en présidant son service de communion.

## 2) Les éléments de la révolution liturgique protestante

Selon l'aveu même de la plupart des « réformateurs », le peuple demeurerait attaché à la messe de toujours : « Les gens sont si attachés à la messe, qu'il est impossible d'en détacher le peuple ». Ils vont donc petit à petit changer les rites de la messe, la façon de prier du peuple chrétien pour changer la foi des fidèles selon le principe : « Lex orandi, lex credendi », la manière dont l'Eglise célèbre le culte (lex orandi) doit refléter ce qu'elle croit (lex credendi).

### *a- apparition de la langue vernaculaire*

Le latin a toujours eu la faveur de l'Eglise Romaine et le Concile de Trente condamna ceux qui rejetaient les rites catholiques par le canon suivant : « Si quelqu'un dit que la messe ne doit être célébrée qu'en langue vulgaire, qu'il soit anathème. »

Les réformateurs imposèrent partout la liturgie entièrement à voix haute et en langue vernaculaire. Cranmer disait : « Est-il normal que le prêtre parle à votre place et en votre nom et que vous lui répondiez sans comprendre ce qu'il dit et ce que vous dites ? Préférez-vous être comme des pies et des perroquets à qui l'on apprend à parler mais qui ne comprennent pas un mot de ce qu'ils disent plutôt que d'être de vrais chrétiens qui prient Dieu avec leur cœur et dans la foi ? »

### *b- remplacement des autels par des tables*

Le remplacement des autels par des tables fut une mesure mise en pratique par quasiment tous les réformateurs en Europe (même si on trouve encore aujourd'hui des cultes anglicans ou luthériens célébrés dos aux fidèles mais il s'agit d'exceptions ou de retours en arrière tardifs).

Luther : « Il faudrait que l'autel ne restât pas ainsi et que le prêtre se tournât toujours vers le peuple, comme sans aucun doute Christ l'a fait lors de la Cène. »

Les protestants remettent en cause l'orientation du prêtre mais également la notion même d'autel car autel = sacrifice. Ainsi Calvin affirme : « Dieu nous a donné une table pour le festin et non un autel pour y offrir une quelconque victime ; il n'a pas consacré des prêtres pour offrir des sacrifices mais des ministres pour partager aux autres le banquet sacré. »

Cranmer enfin disait : « La forme d'une table éloignera davantage les gens simples des idées superstitieuses de la messe papiste, pour les conduire au bon usage de la sainte cène. Car on se sert d'un autel pour offrir un sacrifice ; mais on se sert d'une table pour le repas des hommes ».



#### *c- les changements dans le rite*

Suppression du psaume *Introibo ad altare Dei* là où il était d'usage, de même que le *Confiteor* (car il ne faut pas prier les saints et ND).

Conservation du Kyrie, du Gloria, des oraisons, des lectures, du Credo (pas toujours).

Suppression de « l'abomination de l'offertoire, écrit Luther, car à partir de là tout le reste pue l'oblation. Rejetant donc tout ce qui sent l'oblation, ainsi que tout le canon, gardons ce qui est pur et saint ». Suppression de l'*Orate fratres*. Conservation de la Préface. Suppression de l'élévation.

#### *d- la communion dans la main*

Le rite de communion chez les protestants variait selon le lieu et l'époque. En Angleterre, on conserva l'usage ancien, à genou et sur la langue. Puis on demanda de communier à genou mais dans la main, en précisant que l'agenouillement n'était pas une adoration de l'eucharistie.

Chez Luther on conserva la communion à genou, à Strasbourg on la recevait debout et à Genève assis.

Bucer : « L'usage de ne pas déposer les saintes espèces dans les mains des fidèles a été introduit à partir d'une double superstition : d'abord le faux honneur que l'on entendait rendre au sacrement ; ensuite l'arrogance coupable des prêtres qui revendiquent une sainteté supérieure à celle du peuple chrétien

en raison de l'huile de leur consécration... Donc, comme nous devons avoir la haine de toutes les superstitions de l'Antéchrist romain, j'aimerais que l'on prescrive aux pasteurs que chacun apprenne au peuple que c'est une superstition et une faute de penser que les mains de ceux qui croient au Christ sont moins pures que leurs bouches ; ou que les mains des ministres sont plus saintes que celles des laïcs »

## II- Le Mouvement liturgique

### 1) Avant-guerre

Au XXe, le « mouvement liturgique » veut redécouvrir la liturgie catholique pour mieux la comprendre, mieux l'expliquer et mieux faire participer les fidèles.

En soi, ce mouvement n'était pas mauvais et le Cardinal Ratzinger écrivait en avant-propos de son ouvrage sur la liturgie : « Si ce livre pouvait donner naissance à un nouveau Mouvement liturgique... l'intention qui a inspiré ce travail serait pleinement réalisée. » (*L'esprit de la liturgie*)

Ou encore : « Un jeune prêtre me disait récemment : il nous faudrait aujourd'hui un nouveau mouvement liturgique. C'était là un souci que, de nos jours, seuls les esprits volontairement superficiels, pourraient écarter. Ce prêtre sentait que nous avons besoin d'un nouveau commencement issu de l'intime de la liturgie, comme l'avait voulu le mouvement liturgique lorsqu'il était à l'apogée de sa véritable nature, lorsqu'il ne s'agissait pas de fabriquer des textes, d'inventer des actions et des formes, mais de redécouvrir le centre vivant, de pénétrer dans le tissu proprement dit de la liturgie. La réforme liturgique, dans sa réalisation concrète, s'est éloignée toujours davantage de cette origine. »

#### *Quels sont les fruits du Mouvement liturgique initial ?*

Diffusion des missels latin-français, ajustement de la prière personnelle et de la vie spirituelle sur la liturgie et le cycle liturgique, renouveau du chant grégorien en paroisse, chant d'une partie du commun par les fidèles, messes basses dialoguées, communion fréquente etc.

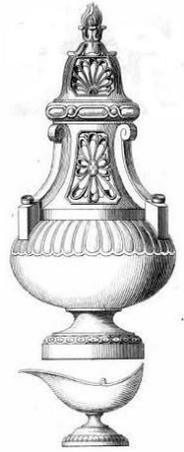
## 2) La déviation du Mouvement liturgique après-guerre

Va venir s'ajouter à ce mouvement liturgique une problématique pastorale : la dimension verticale de la liturgie (le culte rendu à Dieu) est amoindrie par rapport à la dimension horizontale (l'apostolat).

Ce sont surtout les bénédictins belges qui vont initier le changement comme le note un moine : « Le point de vue de Dom Baudouin n'est plus tout à fait, comme celui de Dom Guéranger ». En un mot, après de belles réussites, le mouvement liturgique finit par être victime de son succès : la liturgie devient un phénomène de mode dont tout le monde s'empara pour faire passer ses idées personnelles.

Dans le mouvement liturgique d'après-guerre, on tend à oublier le caractère d'adoration de la messe pour considérer son aspect communautaire et pastoral. La messe tend de plus en plus à être considérée avant tout, non comme un sacrifice et un culte rendu à Dieu, mais comme une assemblée de fidèles sur lesquels la liturgie doit exercer une influence.

Un évêque allemand en janvier 1943 rédige la première mise en garde contre les déviances du mouvement liturgique : tendance à l'archéologisme, insistance sur le sacerdoce commun des fidèles au détriment du sacerdoce ministériel des prêtres, insistance sur la messe comme repas sacré, accentuation de l'aspect pastoral de la liturgie, emploi de la langue vulgaire, généralisation des interventions et explications au cours de la messe etc. Viennent s'ajouter en France d'autres éléments qui feront encore dévier le mouvement liturgique : l'intention œcuménique, l'obsession pastorale, le rôle excessif donné à l'assemblée et à la liturgie de la Parole, parler de la messe comme simple repas etc.



Dès 1944, dans un congrès de liturgie des prêtres parlent de leurs expériences de liturgie en français, d'autels remplacés par des tables face au peuple etc. Un prêtre italien est envoyé, Annibal Bugnini, qui dira au P. Duployé : « J'admire ce que vous faites mais le plus grand service que je puisse vous rendre est de ne jamais dire à Rome un mot de ce que je viens d'entendre. »

### 3) Une époque d'expérimentations systématiques

Quelques années plus tard en France, le mouvement liturgique va prendre une importance considérable, en 1943, avec la naissance de ce qui en sera le catalyseur : le CPL, le Centre de pastorale liturgique, fondée par les Pères dominicains Duployé et Roguet (nous avons en parallèle la naissance en Italie en 1948 du Centro di Azione Liturgica).

Le CPL, catalyseur du mouvement en France, véritable laboratoire d'idées tenu par des spécialistes, va se doter de la collection *Lex orandi*, rassemblant des études liturgiques, dès 1944, et de la revue *La Maison Dieu* dès 1945. Les noms des principaux collaborateurs du CPL à cette époque sont : Les R.P. Duployé, Roguet, Chenu, Chéry, Maydiou, tous de l'ordre des prêcheurs, et bien sûr Dom Beaudouin, O.S.B, les jésuites Donceur et Daniélou, sans oublier le P. Louis Bouyer de l'Oratoire, et l'abbé A.G. Martimort de Toulouse.

En 1943 dans une lettre du 8 octobre de Louis Bouyer au père Duployé (ce dernier dira que cette lettre constitue la charte historique du CPL), on lit : « Si la liturgie nous intéresse, c'est parce qu'elle est, non pas comme le disent encore nos manuels, le culte extérieur de l'Eglise, mais bien l'expression spontanée de son âme collective et une, et le meilleur moyen de rendre cette âme aux chrétiens atomisés d'aujourd'hui pour ne rien dire des masses déchristianisées ». On peut vraiment dire que dorénavant, nous sommes non plus dans une optique de faire aimer et vivre la liturgie comme culte de l'Eglise, mais dans une optique d'expression spontanée, donc de réforme de la liturgie elle-même.

*Un exemple : le premier numéro de La Maison Dieu*

Pour justifier comme par avance toutes les « expériences » qui vont se faire pendant trente ans et qui vont créer des précédents et vont inculquer dans l'esprit des réformateurs l'idée que la liturgie se construit et que l'on en est le maître, Dom Lambert Baudouin écrit dans le même article : « Première observation : Il faut s'abstenir de recourir au Saint-Siège dans tous les doutes. Notre fidélité à l'autorité suprême ne comporte nullement un recours habituel à son intervention dans les cas douteux qui se présentent. Cette tendance de nombreuses chancelleries épiscopales de soumettre à la Congrégation des rites tous les doutes que peut soulever l'interprétation des lois culturelles de l'Eglise ne doit pas être encouragée, bien au contraire.... Si toutes les questions devaient se trancher par l'autorité, ce serait la ruine de la science... ces recours à Rome restreindraient la liberté d'action. Mais il y a des questions qui

présentent du pour et du contre, dans lesquelles il est libre à chacun de suivre l'opinion qu'il préfère. Or, une fois la décision du Saint-Siège obtenue, cette liberté souvent si précieuse n'existe plus... ».

#### 4) La réaction de Pie XII

Pie XII réagit en 1947 dans une encyclique sur la liturgie *Mediator Dei*. Il y parle de « branches pourries d'un arbre sain et il faut couper celles-ci ».

Il y condamne : l'archéologisme, la confusion des deux sacerdoces (intérieur, celui des fidèles, et extérieur, celui des prêtres), la messe comme assemblée, la messe comme repas, l'occultation de la messe comme sacrifice, les expérimentations etc.

Au chapitre V : « L'Église est un organisme vivant, donc, même en ce qui regarde la liturgie sacrée elle croît, se développe, évolue, et s'accommode aux formes que requièrent les nécessités et les circonstances au cours des temps, pourvu que soit sauvegardée l'intégrité de la doctrine. Néanmoins, il faut réprover l'audace tout à fait téméraire de ceux qui, de propos délibéré, introduisent de nouvelles coutumes liturgiques ou font revivre des rites périmés, en désaccord avec les lois et rubriques maintenant en vigueur. Or, Nous avons appris avec grande douleur, Vénérables Frères, que cela se produisait, et en des choses, non seulement de faible, mais aussi de très grave importance ; il en est, en effet, qui dans la célébration de l'auguste sacrifice eucharistique, se servent de la langue vulgaire etc. »

Toutefois sous l'action du Mouvement Liturgique, Pie XII a changé la Semaine Sainte et le bréviaire. Le 16 novembre 1955, le décret *Maxima Redemptionis nostrae mysteria* réforme la semaine sainte, après avoir déjà réformé la vigile Pascale en 1951. Dom Lambert Baudouin, dans l'éditorial de *La Maison Dieu* consacré à cette réforme, écrira : « A tous ceux qui, par leurs recherches théologiques et historiques nous ont ouvert la voie, et spécialement aux ouvriers du mouvement à la fois doctrinal et pastoral du CPL, nos félicitations sans réserves. Ils ont secoué les cendres séculaires qui recouvraient tant de vénérables choses, et révélé les trésors de vie chrétienne qu'elles contiennent ».



Il y a bien là dans cette phrase une conscience de l'importance du rôle du « mouvement liturgique » dans le cours des réformes.

Apparaît alors le Père Annibal Bunigni, dont nous avons parlé plus haut, et qui est une cheville ouvrière de ces changements. Celui-ci sera évincé sous Jean XXIII par le cardinal Larraona, qui le remplacera par Antonelli durant le Concile. Ainsi Jean XXIII reviendra sur certaines réformes de Pie XII, et il défendra solennellement le latin dans l'Église. Annibal Bunigni qui était encore membre de la commission préparatoire au Concile, reviendra sous Paul VI comme Secrétaire du *Concilium* puis de la Congrégation du culte divin.

### III- Vers la réforme liturgique

- En 1959, une commission liturgique, préparatoire au Concile, est créée sous l'autorité du cardinal Cicognani, commission à laquelle appartient le Père Bugnini. Le P. Bugnini a exposé lui-même sa méthode lors d'une réunion de travail le 11 octobre 1961 : « Le plus ennuyeux pour les articles de notre Constitution serait qu'ils fussent rejetés par la Commission centrale, voire par le Concile lui-même. C'est pourquoi il faut que nous marchions prudemment, et discrètement. Que prudemment les choses soient proposées sous un biais acceptable (modo acceptabile), soit, à mon avis, en des termes tels qu'on dise beaucoup sans que rien paraisse dit : qu'on dise beaucoup en germe seulement (in nuce) et ainsi qu'une porte soit laissée ouverte à des déductions et des applications postconciliaires légitimes et possibles ; que rien ne soit dit qui sente trop la nouveauté, aucune de ces choses qui, même insignifiantes et innocentes, pourraient contredire tout le reste. Il faut avancer discrètement. Il ne faut pas tout demander au Concile ni trop exiger de lui, mais l'essentiel, les principes fondamentaux. »

- En 1961, La Congrégation des Rites procède à une révision du missel, il s'agit du rite de 1962 : quelques simplifications de rubriques et de calendrier, mais aussi dans le bréviaire.

- En octobre 1962, le Père Bugnini ne sera pas nommé comme on aurait pu s'y attendre secrétaire de la commission conciliaire sur la liturgie et ne sera placé au lieu de cela qu'au rang d'expert ; il est également écarté de la chaire de liturgie de l'Université pontificale du Latran. Il appellera cela plus tard « son premier exil ».

Le Cardinal Larraona fut nommé par Jean XXIII président de la commission Conciliaire sur la liturgie. Le Cardinal Lercaro, de sensibilité moderne, obtient le plus de voix à l'élection des membres de cette commission, mais il ne fut pas pour autant choisi comme vice-président de celle-ci. Mgr Piero Marini note en citant un écrivain de l'époque : « Il était clair pour tous que les cercles de la curie romaine venait d'obtenir une victoire en éliminant pratiquement deux personnes réputées et exceptionnelles, capables de mener une véritable réforme liturgique pastorale ». Après que Jean XXIII sera mort, le 3 juin 1963, Bugnini et Lercaro seront tous deux réinstallés par Paul VI à la fin de 1963 comme têtes de la réforme liturgique.

- Le 4 décembre 1963, la Constitution sur la Liturgie *Sacrosanctum concilium* sera votée par 2147 voix contre 4 et promulguée par le Pape Paul VI.

Dans le Concile, sur la liturgie, on ne trouve rien de très révolutionnaire, au contraire le Concile fait des rappels louables sur la langue latine, le grégorien, le sacré etc. Quelques aménagements sont juste envisagés (lectures en langue vulgaire, certaines simplifications du cérémonial etc.). Beaucoup interprètent : « ce n'est qu'un début ».

Dans l'éditorial du premier numéro de *Questions liturgiques et paroissiales* de 1964, on lit : « Une page de l'histoire liturgique est tournée ; celle de la liturgie que l'on peut appeler post-tridentine et qui fut celle du rite latin pendant quatre siècles exactement... le Concile a décrété un ensemble de mesures qui mettent fin à quatre siècles de liturgie « post-tridentine » et qui ouvrent la voie, on peut l'espérer, à une liturgie qui sera vraiment de notre temps. »

- En 1965, un nouveau missel est édité en 1965 et se présente comme le fruit du Concile. Il s'agit encore du missel Romain traditionnel avec quelques adaptations (tout ce qui est dit à voix haute peut être en vernaculaire et la 1ère partie de la messe au pupitre vers les fidèles).

- Les réformes se poursuivent : en 1967 un pas supplémentaire est fait lorsque toute la messe peut être célébrée en vernaculaire et que beaucoup de rites et des gestes sont simplifiés voire supprimés.

- De plus pendant ces années 65-67, une commission (le *Concilium*) travaille à composer un nouveau missel complet. Car à la fin de l'année 1965, une messe « expérimentale » fut célébrée en Français dans une chapelle à Rome : « Malheureusement, déplore un des expérimentateurs, cette expérience fut révélée. Plusieurs organes de presse rapportèrent ce fait et cela entraîna des

plaintes. Le résultat fut que tout travail sur l'*Ordo Missae* fut arrêté jusqu'au Synode de 1967 ».

- En 1967 : une première ébauche de nouveau missel est donc présentée à un synode d'évêques à Rome. Ce rite sera refusé par l'assemblée des évêques (Placet : 71 ; non Placet : 43 ; Placet juxta modum : 62), très mal à l'aise après avoir assisté à ce nouveau rite.

La presse internationale d'information parla d'un « refus » du Synode. La presse de tendance novatrice passa l'événement sous silence. Un périodique connu, destiné aux évêques et exprimant leur enseignement, résuma le nouveau rite en ces termes : « On veut faire table rase de toute la théologie de la Messe. En substance, on se rapproche de la théologie protestante qui a détruit le sacrifice de la Messe ».

- Pourtant rien n'arrête la commission et surtout son secrétaire Mgr Bunigni (qui 10 ans plus tard en récompense de son labeur sera envoyé Nonce à Téhéran) de qui le Cardinal Antonelli dira : « Je pourrais dire beaucoup de choses sur cet homme, toujours soutenu par Paul VI. Je ne voudrais pas me tromper, mais la lacune la plus notable chez le P. Bugnini est le manque de formation et de sensibilité théologiques. Manque et lacune grave, parce que dans la liturgie chaque parole et chaque geste traduisent une idée qui est une idée théologique. J'ai l'impression qu'il y a eu beaucoup trop de concessions, surtout en matière de sacrements, à la mentalité protestante. »

## IV- La réforme liturgique

- Le 3 avril 1969 est promulguée la Constitution apostolique *Missale romanum*, annonçant que le NOM entrera en vigueur au premier dimanche de l'Avent 1969. On retrouve identique dans sa substance, la « messe normative » de 1967. Il ne semble pas que, dans l'intervalle, les Conférences épiscopales en tant que telles aient été consultées à ce sujet.

La définition de la Messe qui y est donnée atteste de l'esprit qui a guidé la réforme. Elle est donnée au numéro 7 du second chapitre de l'*Institutio generalis* : « La Cène dominicale est la synaxe sacrée ou le rassemblement du peuple de Dieu se réunissant sous la présidence du prêtre pour célébrer le mémorial du Seigneur. C'est pourquoi vaut éminemment pour l'assemblée locale de la sainte Eglise la promesse du Christ : Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux (Mat., XVIII, 20). » La

définition de la Messe est donc réduite à celle d'une « cène », et cela réapparaît continuellement (aux numéros 8, 48, 55, 56 de l'*Institutio generalis*). Tout cela n'implique ni la Présence réelle, ni la réalité du Sacrifice, ni le caractère sacramentel du prêtre qui consacre, ni la valeur intrinsèque du Sacrifice eucharistique indépendamment de la présence de l'assemblée. Cette définition sera changée dans les versions ultérieures du Missel de Paul VI, mais pas le Rite qui en fut la concrétisation.

*On peut se poser la question : pourquoi Paul VI a-t-il voulu un nouveau rite inspiré par une définition protestante de la Messe ? Dans quelle intention ?*

Jean Guilton ami personnel de Paul VI qui se confiait régulièrement à dira en 1993 : « Il y a eu chez Paul VI une intention œcuménique d'effacer, ou du moins de corriger, ou du moins d'assouplir ce qu'il y a de trop catholique au sens traditionnel dans la messe et de rapprocher la messe de la Cène calviniste. »

L'intention de Paul VI, au dire de J. Guilton, était donc de rendre les barrières moins visibles entre protestants et catholiques, pour qu'ils reviennent à l'unité de l'Eglise. Mais ce fut le résultat contraire : les protestants n'ont pas bougé vers l'Eglise grâce au nouveau rite mais en revanche beaucoup de catholiques se sont « protestantisés » sans s'en rendre compte.

D'ailleurs le Consistoire supérieur de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (luthériens) déclara en 1973, et de nombreux pasteurs le feront également, que le NOM est utilisable tel quel dans les assemblées protestantes.

- 21 octobre 1969 : Présentation au pape Paul VI, par les cardinaux Ottaviani et Bacci, du *Bref examen critique* où sont exposés les principaux défauts de la nouvelle messe. En voici la lettre introductive.

Très Saint Père,

Après avoir examiné et fait examiner le nouvel ORDO MISSAE préparé par les experts du « Comité pour l'application de la Constitution sur la liturgie », après avoir longuement réfléchi et prié, nous sentons le devoir, devant Dieu et devant Votre Sainteté, d'exprimer les considérations suivantes :



1. Comme le prouve suffisamment l'examen critique ci-joint, si bref soit-il, oeuvre d'un groupe choisi de théologiens, de liturgistes et de pasteurs d'âmes, le nouvel ORDO MISSAE si l'on considère les éléments nouveaux, susceptibles d'appréciations fort diverses, qui y paraissent sous-entendus ou impliqués, s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la Sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XXIIe session du Concile de Trente, lequel, en fixant définitivement les " canons " du rite, éleva une barrière infranchissable contre toute hérésie qui pourrait porter atteinte à l'intégrité du Mystère.

2. Les raisons pastorales avancées pour justifier une si grave rupture, même si elles avaient le droit de subsister en face de raisons doctrinales, ne semblent pas suffisantes. Tant de nouveautés apparaissent dans le nouvel ORDO MISSAE, et en revanche tant de choses éternelles s'y trouvent reléguées à une place mineure ou à une autre place, - si même elles y trouvent encore une place, - que pourrait se trouver renforcé et changé en certitude le doute, qui malheureusement s'insinue dans de nombreux milieux, selon lequel des vérités toujours crues par le peuple chrétien pourraient changer ou être passées sous silence sans qu'il y ait infidélité au dépôt sacré de la doctrine auquel la foi catholique est liée pour l'éternité. Les récentes réformes ont suffisamment démontré que de nouveaux changements dans la liturgie ne pourront pas se faire sans conduire au désarroi le plus total des fidèles qui déjà manifestent qu'ils leur sont insupportables et diminuent incontestablement leur foi. Dans la meilleure part du clergé cela se marque par une crise de conscience torturante dont nous avons des témoignages innombrables et quotidiens.

3. Nous sommes assurés que ces considérations, directement inspirées de ce que nous entendons par la voix vibrante des pasteurs et du troupeau, devront trouver un écho dans le cœur paternel de Votre Sainteté, toujours si profondément soucieux des besoins spirituels des fils de l'Eglise. Toujours les sujets, pour le bien desquels est faite la loi, ont eu le droit et plus que le droit, le devoir, si la loi se révèle tout au contraire nocive, de demander au législateur, avec une confiance filiale, son abrogation.

C'est pourquoi nous supplions instamment Votre Sainteté de ne pas vouloir que - dans un moment où la pureté de la foi et l'unité de l'Eglise souffrent de si cruelles lacérations et des périls toujours plus grands, qui trouvent chaque jour un écho affligé dans les paroles du Père commun - nous soit enlevée la possibilité de continuer à recourir à l'intègre et fécond Missel

romain de saint Pie V, si hautement loué par Votre Sainteté et si profondément vénéré et aimé du monde catholique tout entier.

*Les deux discours de Paul VI*

- 19 novembre 1969 :

« Ce changement a quelque chose de surprenant, d'extraordinaire, la messe étant considérée comme l'expression traditionnelle et intangible de notre culte religieux, de l'authenticité de notre foi. Et alors, on se demande : Comment est-ce possible ? En quoi consiste ce changement ? Quelles en seront les conséquences pour ceux qui assistent à la sainte messe ? Les réponses à ces questions et à d'autres semblables que l'on se pose devant une nouveauté si surprenante vous seront données abondamment dans toutes les églises, dans toutes les publications religieuses, dans toutes les écoles où l'on enseigne la doctrine chrétienne. »

- 26 novembre 1969

« Nous voulons encore une fois vous inviter à réfléchir sur cette nouveauté que constitue le nouveau rite de la messe, qui sera utilisé dans la célébration du saint sacrifice à partir de dimanche prochain 30 novembre, premier dimanche de l'Avent. Nouveau rite de la messe ! C'est là un changement qui affecte une vénérable tradition multiséculaire, et donc notre patrimoine religieux héréditaire, lequel semblait devoir demeurer intangible, immuable, nous faire redire les mêmes prières que nos ancêtres et nos saints, nous apporter le réconfort de la fidélité à notre passé spirituel, que nous actualisions pour le transmettre ensuite aux générations suivantes. Nous comprenons mieux, en cette circonstance, la valeur de la tradition historique et de la communion des saints. Ce changement porte sur le déroulement des cérémonies de la messe. Nous constaterons, peut-être avec un certain regret, qu'à l'autel les paroles et les gestes ne sont plus identiques à ceux auxquels nous étions tellement habitués que nous n'y faisons presque plus attention. Ce changement concerne également les fidèles. Il devrait intéresser chacun d'eux, les amener à sortir de leurs petites dévotions personnelles ou de leur assoupissement habituel.

Nous devons nous préparer à ces multiples dérangements ; ils sont inhérents à toutes les nouveautés qui changent nos habitudes. Nous pouvons faire remarquer que ce seront les personnes pieuses qui seront les plus dérangées. Elles avaient leur façon respectable de suivre la messe; elles se sentiront maintenant privées de leurs pensées habituelles et obligées d'en

suivre d'autres. Les prêtres eux-mêmes en éprouveront peut-être quelque difficulté.

Raisons évoquées par Paul VI :

1° Elle est un acte de fidélité aux « volontés » du Vatican II.

2° Elle veut ranimer les sclérosés et réveiller les endormis.

3° Au lieu d'un « diaphragme opaque » à cause du latin, la messe sera désormais « un cristal transparent », pour « l'enfance, la jeunesse, le monde du travail et celui des affaires ». « Ce n'est plus le latin, mais la langue courante, qui sera la langue principale de la messe. Pour quiconque connaît la beauté, la puissance du latin, son aptitude à exprimer les choses sacrées, ce sera certainement un grand sacrifice de le voir remplacé par la langue courante. Nous perdons la langue des siècles chrétiens, nous devenons comme des intrus et des profanes dans le domaine littéraire de l'expression sacrée. Nous perdrons ainsi en grande partie cette admirable et incomparable richesse artistique et spirituelle qu'est le chant grégorien. Nous avons, certes, raison d'en éprouver du regret et presque du désarroi. »

4° La réforme, enfin, veut être une école de sociologie chrétienne : « La participation intime de chaque fidèle et l'union des âmes dans la charité communautaire. Ce sont ces deux choses qui doivent faire de la messe, plus que jamais, un élément d'approfondissement spirituel, un foyer tranquille mais exigeant, où l'on apprend à vivre ensemble en chrétiens. Les liens qui nous unissent au Christ et à nos frères s'y resserrent d'une façon plus vivante. »

- 12 novembre 1969 : Ordonnance de l'épiscopat français décidant que la nouvelle messe était autorisée à partir du premier dimanche de l'Avent 1969 et obligatoire à partir du 1er janvier 1970.

- 16 juin 1971 : Publication dans l'*Osservatore Romano* d'une Notification de la Congrégation pour le culte divin sur le missel romain, la liturgie des heures et le calendrier.

- 24 mai 1976 : Allocution de Paul VI au Consistoire, se référant à la Notification précédente et affirmant que « Le nouvel Ordo est promulgué pour être substitué à l'ancien ».

Le Cardinal Ratzinger : « J'ai été consterné de l'interdiction de l'ancien missel, cela ne s'est jamais vu dans toute l'histoire de la liturgie » ; « L'Eglise dans toute son histoire n'a jamais aboli ou interdit des formes liturgiques orthodoxes, ce qui serait tout à fait étranger à l'esprit de l'Eglise. »

Et ailleurs : « Il faut cesser de bannir la forme de la liturgie en vigueur jusqu'en 1970. Celui qui, à l'heure actuelle, intervient pour la validité de cette liturgie ou qui la pratique est traité comme un lépreux : c'est la fin de toute tolérance. Elle est telle qu'on n'en a pas connue dans toute l'histoire de l'Eglise. » De fait, jusqu'au Motu Proprio *Summorum Pontificum*, l'Eglise a connu un temps de persécution : curés chassés de leurs paroisses, prêtres interdits d'église, fidèles privés de sacrements etc. C'est toute une politique inique de suspicion qui fut menée par certains évêques et prêtres à l'égard de leurs confrères dans le sacerdoce.

Le Pape Benoît XVI a rendu ainsi justice à la vérité en affirmant dans le Motu Proprio *Summorum Pontificum* que « le rite romain traditionnel n'a jamais été abrogé ». Et il revient sur cela dans la lettre aux évêques : « Ce missel n'a jamais été abrogé juridiquement et, par conséquent, en principe, il est toujours resté autorisé. »

Il a fallu attendre 1995 pour apprendre que dix ans plus tôt, le Pape Jean-Paul II avait posé deux questions à une commission de dix cardinaux : « La messe tridentine a-t-elle été abolie ? » Neuf sur dix ont répondu qu'elle n'avait jamais été abolie. Mais cela ne fut suivi d'aucun effet jusqu'en 2007.

## Conclusion

Il faut réaliser que le NOM constitue du jamais vu en 2000 ans d'histoire chrétienne : pour la première fois un rite fut créé « en laboratoire » par des spécialistes, des experts etc. et non par la pratique de l'Eglise.

Le cardinal Ratzinger l'affirme : « Ce qui s'est passé après le Concile signifie tout autre chose : à la place de la liturgie fruit d'un développement continu, on a mis une liturgie fabriquée. On est sorti du processus de croissance et de devenir pour entrer dans la fabrication. On n'a plus voulu continuer le devenir et la maturation organique du vivant à travers les siècles, et on les a remplacés (à la manière de la production technique) par une fabrication, produit banal de l'instant. » Et ailleurs il affirme encore : « On aurait besoin d'une nouvelle conscience liturgique pour faire disparaître cet esprit de bricolage. On en est arrivé à ce que des cercles liturgiques se bricolent eux-mêmes une liturgie du dimanche ».

Et dans *Histoire de ma vie* il donne son impression au moment du changement : « La promulgation de l'interdiction du missel qui s'était

développé au cours des siècles et qui remontait au temps des sacramentaires de l'Église antique, comporte une rupture de l'histoire de la liturgie, rupture dont les conséquences peuvent être tragiques. Comme cela était arrivé auparavant il était tout à fait raisonnable et conforme au concile que l'on arrive à une révision du missel. Mais il advint alors quelque chose de plus : on mit en pièce l'antique édifice pour en construire un autre avec les matériaux de l'antique et en utilisant des projets antérieurs. Il ne fait aucun doute que ce nouveau missel comportait en de nombreuses parties des améliorations et un enrichissement, mais le fait qu'il fut présenté comme un nouvel édifice opposé à celui qui s'était formé au cours de l'histoire et qui devenait interdit, cela faisait apparaître que la liturgie n'était plus le fruit d'un processus vital mais un produit des spécialistes, quelque chose qui est fabriqué... Lorsque la liturgie devient quelque chose qui se fabrique alors elle ne nous donne plus ce qui est sa qualité propre : la rencontre avec le mystère. »

Abbé Benoît de Giacconi, *fsyp*





## CARNET DE FAMILLE

### Baptêmes

Sont devenus enfants de Dieu :

- ❖ Victoire GIRARD, le samedi 26 septembre, en la collégiale Saint-Just
- ❖ Côme Simian, le dimanche 27 septembre, en la collégiale Saint-Just

### Décès

Est entré dans l'éternité :

- ❖ Monsieur Morel-Attuyer, le 21 septembre, à Pouilly-en-Auxois, à l'âge de 94 ans. Monsieur Morel-Attuyer fut un grand ami de la Fraternité Saint Pierre à Lyon et un de ses premiers soutiens en 1988. Il fut aussi l'un des fondateurs du « Bon pélican ».

## ANNONCES REGULIERES

### Catéchisme

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 10h30 à 11h30. Participation annuelle de 15 € demandée par enfant.
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, un vendredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h00 à 19h00, à la Maison Padre Pio. **Prochains cours les vendredi 6 et 20 novembre.**
- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 19h15 à 20h15, à la Maison Padre Pio. **Prochains cours les mercredi 14 octobre, 4 novembre, et 18 novembre.**
- ❖ Pour adultes : un mardi par mois, à 20h30, à la Maison Padre Pio. Thème de l'année : « L'Homme face à la modernité ». Un tract (de couleur rose) est disponible sur les tables de presse, pour vous informer des dates et sujets de l'année.

- **Premier cours le mardi 13 octobre : L'Homme et ses origines : création ou évolution ?**

## **Enfants de Chœur**

Réunion pour le groupe Saint-Louis de Gonzague, le samedi 7 novembre, de 10h30 à 12h00, à la collégiale Saint-Just.

**Les membres du groupe Saint-Louis de Gonzague sont :** Martin Simian, Anselme, Cyrien et Côme Bellet, Pierre-Alain et Louis-Marie Greco, Foucauld, Godefroy et Guilhem van Gaver.

## **Premier vendredi du mois**

Le vendredi 6 novembre, comme tous les premiers vendredis du mois, messe chantée à 19h00, suivie de l'**adoration Eucharistique jusqu'à 22h30**, en la chapelle de la Maison Padre Pio. *Confessions de 20h00 à 21h00.*

## **Rosaire pour la Vie**

Le samedi 17 octobre à 10h30 sur l'esplanade de la Basilique Notre-Dame de Fourvière, devant la statue du pape Jean-Paul II.

## **Cercle Saint-Alexandre : Groupe pour étudiants et jeunes professionnels**

Saint Alexandre était un jeune martyr de Lyon. La relique de son bras fut, durant des siècles, vénérée dans notre collégiale.

Ce groupe d'étudiants se réunira une fois par mois à l'occasion d'une Messe suivie d'une instruction et d'un moment amical.

**Première réunion le jeudi 15 octobre : Messe avec confessions à 19h00 en la collégiale Saint-Just ; à 20h30, conférence au « Café Carnot » (Place Carnot (69002) sur le thème « qu'est-ce que le Christianisme ? »**

Contact : 07 81 99 58 48 - cerclesaintalexandre@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/CercleSaintAlexandre>

## **Œuvre Etienne Chavent**

Mission : visiter et assister les personnes malades et âgées, liées à notre communauté, à leur domicile, en maison de retraite ou à l'hôpital.

Responsable : Monsieur l'abbé Lebel, au 06 16 94 54 14.

# ANNONCES PONCTUELLES

## **Commémoration des fidèles défunts : 2 novembre**

Messe solennelle de *Requiem*, à 19h00, en la collégiale Saint-Just.

## **Pèlerinage d'action de grâces pour Erwan Petitjean**

Comme annoncé dans le bulletin *Communicantes* de septembre, un pèlerinage d'action de grâces est organisé pour remercier Notre-Dame du Sacré-Cœur. Il aura lieu le samedi 7 novembre.

Les informations pratiques vous seront données dans les annonces des prochains dimanche, ou en contactant l'abbé de Giacconi.

## **Senectutem : Groupe pour retraités**

Sortie le mercredi 11 novembre. Rdv à Saint-Just 10h30 pour la messe ; repas au repère de Saint-Just (contactez Chantal Bouverne au 06 72 25 37 61).

**Visite de la crypte de Saint-Irénée** par Mme Simone Wyss à 15h00.

## **Fête de la Confraternité Saint-Pierre le dimanche 18 octobre**

Toute personne ayant rejoint la Confraternité Saint-Pierre au cours de l'année 2015 est priée de se faire connaître auprès de Monsieur l'abbé Meissonnier avant le 17 octobre.

Le 18 octobre, à l'issue de la Grand'Messe en la collégiale Saint-Just, une cérémonie de réception des nouveaux membres de la Confraternité sera organisée.

Tous les membres lyonnais de la Confraternité sont invités à se joindre à cette cérémonie.

## **Marché de Noël de l'école Sainte-Jeanne d'Arc**

Le traditionnel Marché de Noël de l'école aura lieu cette année les vendredi 27 et samedi 28 novembre. Ce Marché est organisé et confectionné par les parents d'élèves dans le but de soutenir l'école. Si vous souhaitez participer à la confection des objets et produits mis en vente, contactez l'abbé de Giacconi. Retenez déjà les dates du Marché, faites-les connaître et venez nombreux ! *Un tract sera bientôt disponible sur les tables de presse.*

# ANNONCES DIVERSES

## Archives de la Maison Padre Pio

Nous remercions les personnes qui nous ont permis de reconstituer presque intégralement la collection complète des anciens bulletins de la Fraternité Saint-Pierre à Lyon depuis 1988.

Cependant, il nous manque encore les numéros : 4, 35, 50, 55, 80 et 108.

Si vous possédez ces bulletins, merci de bien vouloir contacter l'Abbé Brice Meissonnier.

## Jours de repos hebdomadaire des prêtres

Veuillez noter le jour de repos hebdomadaire des prêtres de la Maison Padre Pio et ne pas les déranger **sauf extrême urgence** ces jours-là.

**Le lundi** : Messieurs les abbés Meissonnier et de Giacomoni

**Le mardi** : Messieurs les abbés Lebel et Paris

## Intentions de Messes

Lorsque vous demandez une intention de Messe, prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe. Ceci afin d'éviter de lourdes écritures de comptabilité. Merci d'avance.

## Changement d'adresse mail

Veuillez noter le nouveau courriel de Monsieur l'Abbé Meissonnier : [abhilarion@gmail.com](mailto:abhilarion@gmail.com)

## Horaires de vacances scolaires

Du lundi 19 octobre au samedi 31 octobre, une seule messe par jour en semaine à la Maison Padre Pio : du lundi au vendredi à 18h30, et le samedi à 11h00.

## DATES A RETENIR

- Dimanche 22 mai : communions solennelles.
- Dimanche 29 mai : premières communions et Fête-Dieu.
- Samedi 18 juin : ordinations sacerdotales des prêtres français de la Fraternité Saint-Pierre ; le lieu reste encore à préciser.

# AIDER LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

## DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal <sup>(1)</sup>, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

(1) Soixante six pourcent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi si vous faites aujourd'hui un don de 50 euros pour aider financièrement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 33 euros. Le don ne vous aura réellement coûté que 17 euros.



# AIDER LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

## ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom) .....  
titulaire du compte : ..... vous demande de  
bien vouloir virer, le ..... de chaque mois, la somme de ..... €

à compter du ...../...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au ...../...../.....  
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

**Bénéficiaire** : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340  
Francheville

CL Lyon VICTOR-HUGO 30002 - Guichet : 01042 - COMPTE : 0000079277F

Clé RIB : 40

Date et signature :



**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre  
Maison saint Padre Pio**

1, chemin de petite Champagne  
69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 11 69  
*www.communicantes.fr*

**Abbé Brice Meissonnier - Supérieur**

Tél : 04 72 16 11 61    Mobile : 06 60 42 21 79    Courriel : abhilarion@gmail.com

**Abbé Jérôme Lebel**

Tél : 04 72 16 11 62    Mobile : 06 16 94 54 14    Courriel : lebelabbe@aol.com

**Abbé Benoît de Giacconi**

Tél : 04 72 16 11 63    Mobile : 06 62 28 81 92    Courriel : abdgp@hotmail.fr

**Abbé Thibault Paris**

Tél : 04 72 16 11 65    Mobile : 07 61 09 44 76    Courriel : abbeparis@gmail.com



**HORAIRES DES MESSES A LYON**

**Dimanches et jours de précepte**

*Confessions pendant la Messe de 8h30, et de 9h30 jusqu'au sermon de la Grand'Messe*

**08h30 :**            **Messe basse en la Collégiale Saint-Just**  
*41 rue des Farges, 69005 Lyon.*

**10h00 :**            **Grand'Messe en la Collégiale Saint-Just**

**19h30 :**            **Messe basse à la Maison Padre Pio**  
*Confessions pendant la Messe*

**En semaine**

**à la Maison Padre Pio**

**9h00 et 18h30 :**    du lundi au vendredi (*confessions de 18h00 à 18h25*)

**11h00 :**            le samedi (*confessions de 10h30 à 10h55*)

**OFFRANDES DE MESSES**

Messe : **17€**, Neuvaine : **170€**, Trentain grégorien : **565€**